Mais, abstraction faite de la question de la protection diplomatique en général, je suis tout particulièrement troublé par la série d'incidents déplorables dirigés contre les membres du personnel et les locaux diplomatiques et consulaires de l'Inde au Canada. Notre amitié avec l'Inde date d'avant l'indépendance de ce pays il y a 37 ans, et nos relations bilatérales sont maintenant solides et mutuellement bénéfiques. La campagne menée récemment par certains groupes au Canada pour embarrasser les représentants du gouvernement indien dans notre pays et nuire aux activités de ces derniers est tout à fait contraire à l'esprit de notre relation. En outre, l'anniversaire de l'indépendance de l'Inde rappelle une occasion historique, puisque c'est cet événement qui a donné le coup d'envoi à tout le processus de décolonisation et posé les fondements du Commonwealth moderne. Il est tout à fait inacceptable que des manifestants cherchent par la force, et en faisant fi des demandes des autorités policières, à empêcher que soit hissé le drapeau de l'Inde en reconnaissance de cette réalisation marquante.

J'aimerais ajouter un point important. On ne peut tolèrer que des individus ou des groupes, si fortes soient leurs préoccupations et si intenses leurs convictions, posent des gestes illégaux contre des installations diplomatiques ou consulaires au Canada. Par leurs actions violentes, y compris la violation de propriété et les actes de brutalité commis contre des officiels de gouvernements étrangers, les manifestants ne peuvent qu'avilir la cause qu'ils cherchent à défendre. En outre, le gouvernement canadien est pleinement conscient de ses responsabilités internationales, et les autorités canadiennes compétentes revoient actuellement ce dossier dans le détail pour déterminer les poursuites à intenter contre ceux qui peuvent avoir enfreint la loi.

En exprimant les regrets du gouvernement canadien pour cet incident et ceux qui l'ont précédé, dont l'attaque répréhensible contre le Haut-commissaire suppléant de l'Inde le mois dernier, je veux réitérer que de telles actions illégales ne peuvent être tolérées et qu'elles ne le seront d'aucune façon."